

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Privas

L'an deux mille vingt-deux, le 27 juillet à 18h00 ;

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération PRIVAS CENTRE ARDÈCHE, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de La Neuve à Lyas sous la Présidence de François ARSAC, Président de la Communauté d'Agglomération.

Nombre de membres :
en exercice : 20
présents : 16
votants : 20

Date de la convocation :
21 juillet 2022

Présents :

Mesdames Isabelle MASSEBEUF, Doriane LEXTRAIT, Véronique CHAIZE, Marie-Josée SERRE.

Messieurs François ARSAC, François VEYREINC, Gilbert MOULIN, Michel CIMAZ, Alain SALLIER, Olivier NAUDOT, Jean-Pierre JEANNE, Jacquy BARBISAN, Gilles LÈBRE, Francis GIRAUD, Sébastien VERNET, Jean-Pierre LADREYT.

Excusés : Jérôme BERNARD (procuration à François ARSAC), Arnaud DE CAMBIAIRE (procuration à Alain SALLIER), Sandrine PAYSSERAND (procuration à Jean-Pierre JEANNE), Michel VALLA (procuration à Isabelle MASSEBEUF).

Secrétaire de séance : Véronique CHAIZE

Délibération n°2022-07-27/173

OBJET : NOUVELLE CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE 2022/2024 ET PRÉSENTATION DE LA SAISON 2022/2023

Rapporteur : Jacquy BARBISAN

Depuis 2014, une convention de territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) permet aux habitants de participer à des démarches de créations artistiques, expérimenter des pratiques artistiques et culturelles diverses, découvrir des œuvres, développer un regard critique et des moyens d'expression nouveaux, essentiels à la construction individuelle et à la vie en société.

Au vu du bilan positif du dispositif en Centre Ardèche, les partenaires ont décidé de renouveler leur soutien à la Communauté d'Agglomération.

La nouvelle convention couvrira la période de trois ans 2022-2024 et associera, aux côtés de la CAPCA :

- **L'Etat :**
 - La Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale des affaires culturelles ;
 - Le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, le rectorat de l'Académie de Grenoble ;
 - La Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;
- **Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Le Conseil Départemental de l'Ardèche ;**
- **Le Réseau Canopé**, établissement public national à caractère administratif ;
- **La Caisse des Allocations Familiales de l'Ardèche.**

Ce multi partenariat doit permettre une offre d'éducation artistique et culturelle :

- Accessible à tous et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement de la maternelle au lycée, mais aussi en extra-scolaires,

- Associant la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances,
- Permettant une culture partagée riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes et dans des dimensions nationales et internationales,
- Contribuant à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen,
- Basée sur un travail de co-construction répondant aux attentes des habitants, comblant les manques et valorisant les savoir-faire des pôles culturels partenaires (conception, mise en œuvre, évaluation).

Chaque année un programme d'actions sera préparé, présenté puis validé en comité de pilotage. Un comité de suivi sera réuni à minima une fois par an afin d'accompagner le travail du coordinateur de la convention et de travailler aux différents enjeux du territoire. Cette instance se porte garant de l'évaluation continue des actions, ainsi que de l'évaluation finale de la convention.

Après deux années de crise sanitaire où la co-construction des parcours artistiques de la CTEAC a été mise à mal, le parcours 2022/2023 s'est construit grâce à des rencontres de territoire et des questionnaires permettant de réunir les attentes, besoins et propositions des structures éducatives, culturelles et sociales du territoire.

Les projets pour la saison artistique 2022/2023 de la CTEAC de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche sont les suivants, chaque projet comprenant plusieurs volets d'interventions :

1. Un projet autour de la lecture

- Initiation à l'art du conte

Les conteuses ardéchoises Anne Hengy et Chloé Gabrielli interviendront dans différents établissements scolaires. Leur intervention permettra une sensibilisation à l'art du conte avec une restitution à l'issue des ateliers.

En parallèle à ce projet, un soutien sera apporté à un stage de terrain ethnographique des étudiantes et étudiants de l'EHESS Paris, en coopération avec le *Festival du Conte* à Privas.

- Killt "Ki Lira Le Texte" : une incitation à la lecture collective à voix haute

Le Théâtre de Privas propose, en lien avec l'accueil du spectacle "*La mécanique du hasard*" (mise en scène Olivier Letellier, Théâtre du Phare), le projet "KILLT".

Ce projet se développe en deux volets. Le premier est un volet de sensibilisation à la lecture collective à voix haute en scolaire et extrascolaires en tout public.

Le second volet est un approfondissement sur une semaine auprès d'une classe de cycle 3 avec une restitution du travail prévue la dernière journée.

2. Un projet autour de la citoyenneté

- Le matrimoine par le Collectif des Herbes Folles

Dans le cadre du projet "citoyenneté", un volet est développé autour du matrimoine par un jeune collectif de comédiens : le collectif des Herbes Folles.

Ce projet concerne différents établissements à des niveaux différents. Une semaine de résidence, avec stage ouvert au tout public, est également organisée à l'espace culturel Louis Nodon à Vernoux en Vivarais.

Ces ateliers de théâtre et de mises en voix axées sur le « matrimoine » sillonneront le territoire de la CAPCA. Pour chaque temps, l'exposition "*Des destins ardéchois, portraits de femmes*" des Archives Départementales sera exposée dans le lieu de l'intervention avec une médiation des Archives.

À l'issue de chaque projet, une restitution est prévue, une restitution commune et transversale est également envisagée sur un temps commun.

- Les jeunes prennent le micro !

En partenariat avec « la passerelle des vallées » et les radios RDB et RCF, il est proposé aux jeunes de créer des portraits d'habitant, tout en les sensibilisant au monde de la radio en lien avec les journalistes, animateurs et techniciens des deux stations.

Les ateliers seront également ouverts aux personnes intéressées accompagnées par les centres sociaux partenaires.

Les ateliers sont imaginés avec une restitution commune à l'ensemble des groupes formés sur le territoire. Cette restitution aura lieu en mai (6 ou 13/5 aux Ollières sur Eyrieux) avec un programme riche : table ronde, émission en direct, bar à podcast... Cette journée sera ouverte au public.

Tout au long de cette journée, des ateliers/animations seront proposés par l'union des MJC via leur mâle pédagogique "Desinfox" et la maison de l'Europe autour de la citoyenneté.

Au milieu de la programmation des ateliers, deux ateliers complémentaires de "mise en voix" seront proposés par un intervenant du collectif des Herbes Folles (2 ateliers de 2h par secteur).

- **« Fakes News et esprit critique » avec l'auteur Antonin Atger**

À l'occasion de la résidence de l'auteur Antonin Atger à la médiathèque de Le Pouzin, et, en lien avec le projet "Citoyenneté" de la CTEAC, il est proposé que l'auteur intervienne auprès des classes de 4ème du collège Alex Mezenc au Pouzin.

Antonin Atger, auteur, a écrit "Interfeel", dans lequel il imagine un nouveau réseau social qui permet de partager ses émotions. Cette histoire d'anticipation offre un regard critique sur notre propre utilisation des réseaux. Sans dénigrer les réseaux, l'idée est de prendre un recul sur son usage, en lien, notamment avec les fakes news.

Son intervention basée sur l'écriture permettra une sensibilisation à l'infox, notamment en lien avec les sciences cognitives que l'auteur étudie.

- **« Un trait, un mot », création d'une fresque du futur**

Suite au succès des balades dessinées dans le cadre du projet "paysages" du parcours CTEAC 2021/2022, l'Université Populaire Centre Ardèche propose des ateliers destinés à un public de jeunes

Au travers des ateliers d'écriture et de dessins, ils imagineront leur futur, leur citoyenneté, leurs désirs et aussi leurs préoccupations, en créant une grande fresque.

Afin d'ouvrir cet atelier à un vaste public de jeunes, un double partenariat a été mis en place, le premier avec la Médiathèque de Privas, qui accueillera les ateliers. Le second avec la MJC de Privas pour une participation des jeunes du quartier Nouvelle Horizon à Privas (quartier politique de la ville).

L'œuvre produite par les jeunes sera ensuite exposée à la Médiathèque, dans le quartier Nouvel Horizon, ainsi que lors de la journée restitutive du projet "radio avec les jeunes". Les jeunes participants à ces ateliers seront également invités à participer à cette journée.

3. Un projet autour de la musique :

- **Autour des comptines de Philippe Roussel**

Autour des comptines de Philippe Roussel, la structure culturelle « Cordes en balade » propose trois ateliers avec une chanteuse dans quatre crèches du territoire : Chomérac, Le Pouzin, Les Ollières et Chateauneuf-de-Vernoux.

Ces ateliers permettront d'élargir le répertoire de comptines des professionnels, mais aussi des parents de la crèche. Les enfants seront bercés et incités à chanter ces comptines avec l'intervenante.

À l'issue de ces séances, une restitution de ces comptines sera proposée avec un quatuor nouveau talent dans chaque crèche.

En parallèle, Ardèche, Musique et Danse, dont les intervenants sont présents dans les écoles voisines des crèches concernées par le projet, axera ses ateliers sur les comptines de Philippe Roussel. Les écoles bénéficieront également de la restitution du quatuor.

- **« Rythmons le folklore : Sortons des sentiers battus »**

L'artiste Petit K (Beat Box) proposera des ateliers d'initiation à la beat box. Ces ateliers permettront d'accompagner les participants dans la mise en musique de chants folkloriques, notamment issus de l'immigration, ainsi que de pièces "plus classiques".

Les participants seront accompagnés dans ce mélange musical en petites formations. Ils bénéficieront également d'une expérience de concert.

Ce projet est développé en lien avec le quartier Nouvel Horizon à Privas, quartier classé politique de la ville. Un lien est également imaginé avec les jeunes du centre de loisirs 11/17 ans de Vernoux en Vivarais pour participer à ces ateliers tout public,

Les ateliers seront sous inscriptions, une communication dans les chorales du secteur sera également faite.

- **Budget prévisionnel de la saison 2022/2023**

Le budget prévisionnel du parcours d'actions d'Education aux Arts et à la Culture de la saison 2022/2023 est de 126 898,92 € avec le financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Programmation saison CTEAC 2022/2023	126 898,92 €	DRAC	45 000,00 € soit 35 %
		Région dans le cadre de la CTEAC	5 000,00 € soit 4 %
		Région (aide supplémentaire)	4 000,00 € soit 3 %
		Département	22 000,00 € soit 17 %
		Education Nationale (appel à projet service départemental de la jeunesse)	1 500,00 € soit 1 %
		Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (dont fonctionnement coordination, régisseur et communication générale)	49 398,92 € soit 40 %
Total	126 898,92 €	Total	126 898,92 €

* * *
* *

Ceci exposé :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;
- Vu la délibération n°2021-04-14/107 du Conseil communautaire du 14 avril 2021 fixant les délégations de pouvoirs au bureau ;

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, par 20 pour, 0 contre et 0 abstention :

- Approuve la convention d'objectifs ci-annexée d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) 2022-2024 ;
- Autorise le Président à la signer ;
- Approuve la saison CTEAC 2022/2023 d'un montant prévisionnel de 126 898,92 € ;
- Autorise le Président à signer les conventions de partenariat avec les structures culturelles pilotant les projets ;
- Autorise le Président à solliciter les financeurs suivants :
 - La DRAC pour un financement d'un montant de 45 000 € ;

- La Région Auvergne Rhône-Alpes pour un financement d'un montant de 5 000 € dans le cadre de la CTEAC et une subvention exceptionnelle de 4 000 €, hors cadre CTEAC, concernant la résidence d'artistes au Lycée Vincent d'Indy à Privas ;
- Le Département pour un financement d'un montant de 22 000 € ;
- Le Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports de l'Éducation nationale pour un financement d'un montant de 1 500 € dans le cadre leur appel à projet ;

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
François ARSAC



La Secrétaire de séance,
Véronique CHAIZE



Envoyé en préfecture le 01/08/2022

Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le 02/08/2022



ID : 007-200038933-20220727-2022_07_27_173-DE